

Réf: Dossier 341123

Avis de constitution

SOCIETE « N.E.J.L INDUSTRIE SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
SICOGI MAGASIN NON LOIN DU SUPER MARCHÉ KING
CASH, Lot 2774, Ilot 314

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Septembre 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « N.E.J.L INDUSTRIE SARL »

Objet : EXPLOITATION MINIERE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
SICOGI MAGASIN NON LOIN DU SUPER MARCHÉ KING
CASH, Lot 2774, Ilot 314

Dirigeant(s) M N'GUETTA ETCHE JEAN-LOUIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09541 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56737/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

